

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en Préfecture le : 09 DEC. 2024
- publication le : 09 DEC. 2024

Rapport présenté par G. HUG

Session ordinaire	Début : 15h30 / Fin : 18h00
Convocation, ordre du jour et rapport préparatoire transmis le	22/11/2024
Convocation et ordre du jour publiés électroniquement le	22/11/2024
Présidence	Gérard HUG
Secrétaire de séance	Jean-Laurent KISTLER

Délégués statutaires	16	
Délégués présents	8	Myriam PARIS – Bertrand BURGER – Franck FAVRE – Gérard HUG – Claude BRENDER – Odile UHLRICH-MALLET – Jean-Laurent KISTLER – Hervé KRIEGER
Procurations	5	Franck FAVRE – procuration de Céline KERN-BORNI Odile UHLRICH-MALLET – procuration de Éric STRAUMANN Jean-Laurent KISTLER – procurations de Yann QUIQUANDON et Lionel ROUILLON Hervé KRIEGER – procuration de Nicolas BRUTIN
Absents non représentés	3	Lucien MULLER – Christelle LEHRY – Christian ZIMMERMANN

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 16 SEPTEMBRE 2024

Conformément aux prescriptions, le procès-verbal de la séance du 16 septembre 2024 a été adressé à l'ensemble des membres du Syndicat avec la convocation pour la séance de ce jour (Cf. Annexe 1).

Aucune observation n'est formulée.

Le Comité Syndical, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 16 septembre 2024.

Adopté à l'unanimité
Pour extrait conforme

Le Président,
Gérard HUG

